



Séance du 30 septembre 2026

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 27
Pour : Unanimité

Convocation du : 21 septembre 2026
Date d'affichage : 23 septembre 2026

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du Nord
le 05/10/2026 et publication du
05/10/2026.

Délibération N° 06-26-36

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Mme MASQUELEZ VAN DE STEENE Corinne, M. FLUET Guillaume, Mme DUBERNARD Céline, M. KOS Arnaud, Mme CIESIELSKI Magali, M. BIENKOWSKI Renaud, M. NIEUWLANDT Sébastien, M. MASQUELEZ Eric, Mme CLAEYMAN LEON Isabelle, M. QUILLIOT Philippe, M. FAIVRE Benoît, Mme DELEDICQUE Sylvie, Mme DUMORTIER-WARTEL Caroline (arrivée à 18h36), M. DERAMBURE David, M. FERET Alexis, M. FILLIERE Patrick, Mme RIOU Sandrine, M. ROBAK Eric (arrivé à 19h15), Mme PETIT Aline, M. CUVELIER Nicolas, M. COLLIERIE Benoît, Mme BOIS Mathilde.

Absents excusés et représentés : Mmes MALECHA Sandrine, MICHEL-DUBOIS Fabienne, LEROY WOLOSZ Angélique, MULA Thiphaine, M. ROBAK Eric (jusqu'à 19h15).

Secrétaire de séance : Mme CIESIELSKI Magali.

OBJET

TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Le conseil municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1111-1 et L. 2121-29 ;

Vu les délibérations n°06-13-39 et n°03-21-16 respectivement des 21 novembre 2013 et 7 avril 2021 relatives aux tarifs de location des salles municipales ;

Vu l'avis de la commission « fêtes et cérémonies » en date du 17 septembre 2026, et sur proposition de celle-ci ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE



- D'abroger les tarifs fixés par les délibérations n°06-13-39 et n°03-21-16 respectivement des 21 novembre 2013 et 7 avril 2021.
- De fixer les tarifs de location des salles municipales comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2027 :

Tarifs des salles pour les Thumerisiens à partir du 1^{er} janvier 2027

	Salle des fêtes	Salle Polyvalente
Week-end de vendredi 18h au lundi 9h au plus tard	600 €	400€
Journée (lundi au vendredi)*	150€	100€
Journée (samedi ou dimanche)*	-	-

Tarifs des salles pour les extérieurs

	Salle des fêtes	Salle Polyvalente
Week-end de vendredi 18h au lundi 9h au plus tard	1200 €	800€
Journée (lundi au vendredi)*	200€	150€
Journée (samedi ou dimanche)*	-	-

* Remise de clés le matin restitution le soir

Majoration période de chauffe du 15 Octobre au 15 Avril

	Salle des fêtes	Salle polyvalente
Week end	50€	40€
Journée	25€	20€

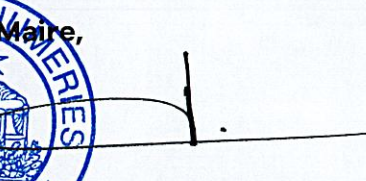
DIT

- Que ces tarifs demeureront applicables tant qu'ils n'auront pas été abrogés ou actualisés par délibération du conseil municipal.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,

 Magali PIETELSKI.

Le Maire,

 Nadège BOURGHELLE-KOS.

